

**PROCES VERBAL  
DE LA REUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du vendredi 15 avril 2016 à 20h30**

Etaient présents : Mmes Chantal BEAUFILS - Danielle LOPES - Céline BATTE - I. CASTRO-DESMEDT -  
Mrs J.Luc VARLET - Philippe LAVANDIER - J.Philippe HUTIN - R. LUZY -  
Christophe JOVANI - Jérôme DUHANOT - Gérard LEPEN -

Absents excusés : Ch. GUILLAUME (pouvoir à C. Batté)  
Mickaël MONMUSSON (pouvoir à Ph. Lavandier)

Absent : Ludovic MEUNIER

Secrétaire de séance : I. DESMEDT/CASTRO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 18/03/2016.

✓ Etang : Tarifs droit de pêche : lire : 6,- € la journée par pêcheur et les autres tarifs, prix unique pendant la période d'ouverture de l'étang : du 09/04 au 15/10/2016.

✓ Catastrophe naturelle 2015 : La commune envisage de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dégâts causés. Les personnes ayant constaté des dégâts (fissures, affaissement, etc...) dus aux mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse 2015 sont priées de se faire connaître, par écrit, au secrétariat de Mairie.

**Ordre du jour :**

- **REMBOURSEMENT DE FRAIS** - délibération 2016-32  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, AUTORISE le Maire à rembourser à Mr Aurélien BEAUFILS, Adjudant du C.P.I., la somme de 131,57 € suite à l'achat direct d'une batterie 12v pour le camion des sapeurs-pompiers.
- **VOTE DU B.P.2016 « M49 » ASSAINISSEMENT** - délibération 2016-33  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2016 « M49 » présenté par Mme le Maire, arrêté comme il suit, en recettes & dépenses :
  - ⇒ Section d'exploitation = 78 556,- €
  - ⇒ Section d'investissement = 76 423,- €
- **VOTE DU B.P.2016 « M14 » COMMUNE** -délibération 2016-34  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2016 « M14 » présenté par Mme le Maire, arrêté comme il suit, en recettes & dépenses :
  - ⇒ Section d'exploitation = 531 906,- €
  - ⇒ Section d'investissement = 411 954,- €
- **« SYNTHÈSE » DU BUDGET « M14 » COMMUNE**  
**Vérification de l'équilibre réel.**  
En cette période de tension budgétaire due à la baisse des dotations, de nombreuses communes sont exposées au risque de déséquilibre réel de leur budget.

.../...

Les recettes financières doivent être supérieures aux dépenses financières, dans le cas contraire, le budget primitif est en déséquilibre réel entraînant la saisine de la Chambre Régionale des Comptes.

| ✓ <u>Dépenses</u>               | ✓ <u>Recettes</u>               |
|---------------------------------|---------------------------------|
| . emprunts « Capital » = 81 200 | . Dotations « Etat » = 70 300   |
| . dépenses imprévues = 3 776    | . Produits « cessions » = 5 000 |
| .                               | . Amortissements = 10 156       |
| .                               | . Virement section              |
|                                 | Fonctionnement = 36 000         |
| <u>84 976 €</u>                 | <u>121 456 €</u>                |

Les recettes sont supérieures de : 36 480,- €.

DOTATIONS de l'ETAT sur 3 ans :

- . 2014 = 90 294 €
- . 2015 = 80 046 €
- . 2016 = 70 300 €

( Dotation globale forfaitaire - Dotations solidarité Rurale - Dotation des Elus - Dotation nationale de péréquation).

IMPOTS & TAXES DIRECTES + COMPENSATION sur 3 ans :

- . 2014 = 190 087 €
- . 2015 = 193 247 €
- . 2016 = 197 168 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS sur 3 ans :

- . 2014 = 73 368 €
- . 2015 = 73 368 €
- . 2016 = 72 304 € (la différence par rapport à 2014-2015 correspond :  
Aux Frais d'urbanisme 1 000 € (10 à 25 dossiers par an)  
et « CAUE » Conseil d'architectes 64 € sur 2 ans).

• POINTS :

**sur la voirie :**

- . Hameau de Merry ⇨ cheminement piétons
- . R.N. 77 ⇨ réfection de 5 tampons
- . Ruelle Fournaise/Carrefour de la Resle ⇨ réfection voirie  
proposition de mettre la ruelle Fournaise et le haut de la Bacelle en sens unique. Un test va être mis en place.

**sur les bâtiments :**

- . Centre de Loisirs : « Alarme » - installation d'un déclencheur à l'étage.  
Rénovation intérieure : peinture  
Rénovation extérieure : porte d'entrée
- . Ecoles : porte d'entrée de la classe élémentaire  
porte d'entrée de la classe maternelle

Les membres de la commission vont se rassembler pour faire le tour des bâtiments communaux.

CIMETIERE :

- . Ossuaire : remise en état de la Chapelle + mise en valeur
- . Concessions : reprise des concessions abandonnées sur Carré 1 & Carré 2.

**Tarif concession à partir du 1<sup>er</sup> mai 2016 - délibération 2016-35 -**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE de porter à 250,- € le tarif d'une concession. Le produit de la concession sera réparti comme suit :

- . 1/3 au profit du budget C.C.A.S., soit : 83,- €
- . 2/3 au profit du budget communal, soit : 167,- €

.../...

## DIVERS :

- **P.L.U.**  
En attente des décisions prises par les services sur la demande de dérogation à l'urbanisation limitée au titre de l'article L.142-5 du code de l'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du P.L.U.
- **ECOLE MATERNELLE**  
Inscriptions des enfants nés en 2013 ou 2014 pour la rentrée scolaire 2016/2017.  
Elles se feront le mardi 24 mai 2016 à l'Ecole maternelle de 16h30 à 18h30 (sans rendez-vous)  
Une préinscription est à effectuer à la mairie (justificatif de domicile à présenter) avant l'inscription à l'école.  
Documents à fournir le jour de l'inscription :
  - . attestation de préinscription (faite en mairie)
  - . livret de famille
  - . carnet de santé de l'enfant.
- **ECOLES ELEMENTAIRES**  
Pour les inscriptions, veuillez vous rapprocher des professeurs des écoles de Montigny la Resle et de Villeneuve St Salves.  
Une préinscription est à effectuer à la mairie (justificatif de domicile à présenter).
- **FETES & CEREMONIES -**
  - **☞ Cérémonie du 08 mai à 11h00 sur la Place de l'Eglise, en présence de Mr Arnaud CLAVIER professeur et des enfants des écoles.**  
**Suivie d'un vin d'honneur à la salle communale 5, Rue gratto -**
  - **☞ Dimanche 08 mai « Vide greniers » à Villeneuve St Salves, organisé par l'amicale des Parents d'élèves du Regroupement Pédagogique.**
  - **☞ Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois - Réunion le vendredi 24 juin 2016 de 19h00 à 20h00 en Mairie.**  
**« Extension des consignes de tri/Campagne d'information »**  
A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016, les habitants franchiront une nouvelle étape dans leur tri au quotidien. **Tous les emballages, sans distinction, pourront désormais être triés.**
  - **☞ samedi 02 juillet 2016 -**  
concours de pétanque au stade à partir de 13h30.
  - **☞ samedi 27 août 2016 -**  
Journée sportive, nature et découverte - suivie d'un repas (traiteur) - musique et feu d'artifice.
  - **☞ samedi 10 décembre 2016 -**  
Marché de Noël sur la Place de l'Eglise.
  - **☞ dimanche 11 décembre 2016 -**  
Fête pour les enfants à la salle communale - 5, rue gratto -  
**Nous comptons sur nos concitoyens bénévoles. Merci d'avance.**

Séance levée à 23h30

Prochaines réunions :  
V.27/05 et V.24/06

Le Maire  
Chantal BEAUFILS



. Site de la Commune : [www.mairie-montigny-la-resle-89.fr](http://www.mairie-montigny-la-resle-89.fr)  
. courriel : [mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr](mailto:mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr)